

Rapport annuel 2021



Gesterra

GESTION GLOBALE
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



Table des matières

- 3 Mots du président et du directeur général
- 4 Gesterra
- 5 Installations
- 6 Conseil d'administration, comités et équipe de Gesterra
- 8 Bilan 2021
- 10 Mesures de performance de la MRC d'Arthabaska en gestion des matières résiduelles
- 16 Projets 2022
- 17 Écoparc industriel Daniel-Gaudreau et démarche D2

Le rapport annuel de Gesterra est offert en format électronique uniquement afin de respecter les valeurs de l'entreprise.



Aidons notre planète,
un petit geste à la fois.

Mots du président et du directeur général



Antoine Tardif
Président du conseil
d'administration de Gesterra

Voici le rapport annuel 2021, un document permettant de faire le portrait des activités réalisées par l'équipe de Gesterra au cours de la dernière année.

D'entrée de jeu, je tiens à souligner le travail accompli par les membres du conseil d'administration. En leur nom, je remercie le personnel de Gesterra, de Gaudreau Environnement et de la MRC d'Arthabaska pour les efforts déployés au cours de l'année.

Plusieurs transitions ont été amorcées ces derniers mois, notamment avec la nomination de nouveaux administrateurs qui pourront assurer un nouveau leadership auprès de l'organisme.

L'année 2021 a permis d'amorcer une réflexion menant à l'adoption du Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2029. L'analyse se poursuit pour définir les actions à adopter pour consolider notre statut de leader au Québec dans la gestion des matières résiduelles.

Un virage important vers de nouvelles habitudes liées à la collecte des matières a été entamé. En s'inspirant des nombreuses percées réalisées dans la région, la MRC d'Arthabaska a adopté un nouvel horaire de collecte afin d'augmenter la collecte des matières compostables dans ses municipalités.

Le contenu de ce rapport annuel témoigne de notre engagement envers le développement durable, mais également de notre volonté collective de réduire l'enfouissement. Nous pourrons y parvenir en travaillant ensemble vers l'atteinte de cet objectif.



Charles Lemieux
Directeur général
de Gesterra

Une nouvelle année, de nouveaux projets, de nouveaux administrateurs. C'est avec enthousiasme que nous avons accueilli plusieurs nouveaux membres au conseil d'administration de Gesterra. Avec ce vent de changement, nous entamons plusieurs démarches importantes dans le développement des projets en gestion des matières résiduelles. Effectivement, 2022 est arrivée avec dynamisme, ce qui nous a permis de renouveler notre vision et d'ajuster nos objectifs pour les mois à venir.

Avant de se projeter dans le futur, soulignons les accomplissements de l'année qui vient de passer. Déjà au printemps, nous annonçons un changement à la collecte des surplus de feuilles, et ce, avec l'aide de la MRC d'Arthabaska. Cette réglementation allait de pair avec la campagne publicitaire de la Ville de Victoriaville pour limiter l'usage des sacs de plastique sur son territoire.

À l'automne, un nouvel horaire de collecte a été adopté dans le but de diminuer la quantité de déchets tout en favorisant la meilleure utilisation du bac de matières organiques. Ce projet structurant nous a permis d'amorcer une réflexion profonde sur la gestion des déchets dans un contexte de protection de l'environnement. Par ailleurs, le Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2029 s'inspire de cette réflexion et rayonnera bientôt sur tout le territoire.

Dans un contexte où l'environnement doit être collectivement au cœur de nos priorités, nous sommes sûrs que les initiatives du gouvernement du Québec et de la MRC d'Arthabaska seront prospères et au service de l'environnement.



Gesterra

Gesterra est une entreprise d'économie mixte issue d'un partenariat public-privé entre Gaudreau Environnement et la MRC d'Arthabaska. La compétence de Gesterra s'appuie sur l'expertise de deux actionnaires reconnus comme chefs de file dans le secteur de la gestion des matières résiduelles et de la protection de l'environnement.

● Gaudreau Environnement

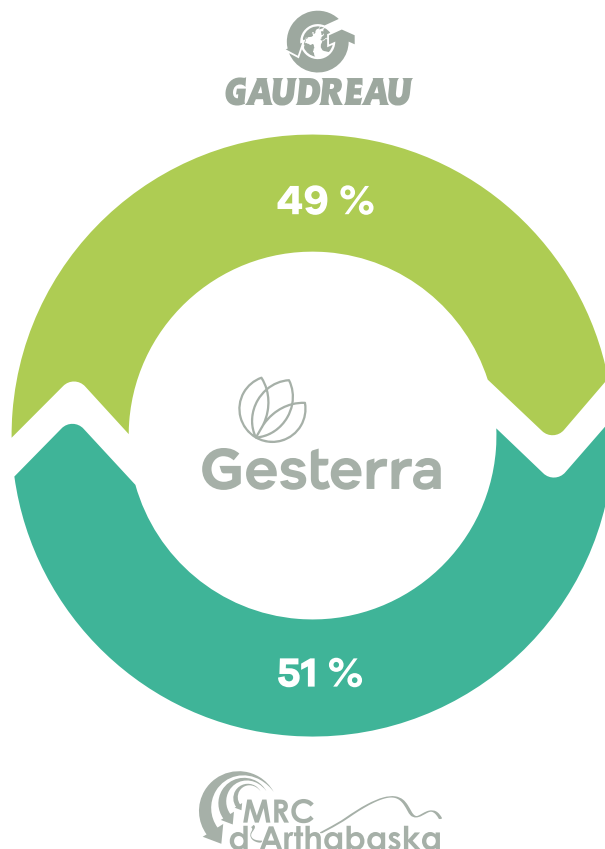
49 % des actifs

Fondée en 1958 par Jacques Gaudreau, Gaudreau Environnement s'élève aujourd'hui au rang des joueurs influents sur l'échiquier québécois dans le secteur des technologies environnementales. Employant près de 180 personnes, l'entreprise mise sur son sens de l'innovation pour développer de nouvelles solutions pour la gestion des matières résiduelles.

● MRC d'Arthabaska

51 % des actifs

Pionnière dans la récupération des matières, la MRC d'Arthabaska a toujours milité en faveur d'une responsabilisation des acteurs en situant le citoyen au cœur de la démarche de valorisation. C'est d'ailleurs à Victoriaville qu'a vu le jour le premier centre de tri du Québec en 1977 et où a été mise en place la première collecte de matières organiques 20 ans plus tard.



Installations

● **Siège social de Gesterra**

330, rue J.-Aurèle-Roux
Victoriaville (Québec) Canada

● **Site de gestion des matières résiduelles**

318, chemin de la Grande-Ligne
Saint-Rosaire (Québec) Canada

Le site de gestion des matières résiduelles est une propriété de Gesterra est opéré par Gaudreau Environnement.

Les infrastructures permettent la gestion optimale et responsable de la matière.

Sur le site, il y a un lieu d'enfouissement technique, des plateformes de compostage et une usine de traitement des eaux.

● **Centre de tri**

245, rue de la Bulstrode
Victoriaville (Québec) Canada

Le centre de tri est une propriété de Gaudreau Environnement.

● **Écocentre et transbordement**

370, rue de la Bulstrode
Victoriaville (Québec) Canada

L'écocentre peut recevoir de nombreuses matières non acceptées dans les collectes régulières. Tous les citoyens de la MRC d'Arthabaska peuvent le visiter pour disposer de leurs matières.

L'écocentre est une propriété de Gaudreau Environnement.



Conseil d'administration, comités et équipe de Gesterra

Conseil d'administration

- **Antoine Tardif**, président du conseil d'administration
Maire de Victoriaville
- **Marcel Dubois**, secrétaire-trésorier
Gaudreau Environnement
- **Christian Côté**, administrateur
Maire de Kingsey Falls et Préfet de la MRC d'Arthabaska
- **Marc Pelletier**, administrateur
Gaudreau Environnement
- **Harold Poisson**, administrateur
Maire de Saint-Rosaire



10 X
en 2021

Rencontres du conseil
d'administration

Comité de gestion des matières résiduelles (GMR)

Les rôles du comité sont les suivants :

- veiller à l'atteinte des objectifs
- fixés par le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC d'Arthabaska;
- étudier les dossiers en lien avec l'application du PGMR;
- identifier les principaux objectifs et orientations du futur PGMR;
- participer aux discussions concernant des projets en gestion des matières résiduelles sur le territoire;
- agir comme pivot entre le Conseil des maires et Gesterra en ce qui a trait aux questions liées à la gestion des matières résiduelles.

● **Mario Nolin**
Représentant des élus municipaux du secteur Est de la MRC d'Arthabaska

● **Marc Morin**
Représentant de la Ville de Victoriaville

● **Charles Lemieux**
Représentant de Gesterra

● **Frédéric Michaud**
Directeur général de la MRC d'Arthabaska

● **Christian Côté**
Préfet à titre de membre d'office

● **Réal Fortin**
Représentant des élus municipaux de la MRC d'Arthabaska



4 X
en 2021

Rencontres du comité



Comité de vigilance

Selon l'article 57 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, un comité de vigilance assure la surveillance ainsi que le suivi d'exploitation, de la fermeture et de la gestion post fermeture d'un lieu d'enfouissement technique. Dans la MRC d'Arthabaska, ce comité veille à la bonne gestion du lieu d'enfouissement technique de Gesterra opéré par Gaudreau Environnement et situé à Saint-Rosaire. Le comité de vigilance répond aux exigences des lois et règlements en vigueur dans le cadre de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR).

- **Maxime Chalifoux**
Directeur des opérations, Gaudreau Environnement
- **Charles Lemieux**
Directeur général, Gesterra
- **Stéphanie Côté**
Adjointe à la direction et aux ressources humaines, Gesterra
- **David Verville**
Chargé de projet en économie circulaire, Corporation du développement durable
- **Diane Morin**
Représentante du développement économique de Saint-Rosaire
- **Ghislain Vachon**
Conseiller municipal, représentant de la municipalité locale du lieu d'enfouissement technique
- **Réal Fortin**
Maire de Tingwick
- **Johanie Plante**
Représentante des citoyens qui habitent le voisinage du lieu d'enfouissement technique



1 X

en 2021

Rencontre du comité

Équipe de Gesterra

Direction générale et administration

- **Charles Lemieux**
Directeur général
- **Stéphanie Côté**
Adjointe à la direction et aux ressources humaines
- **Marc-André Roux**
Contrôleur
- **Marie-Eve Poisson**
Technicienne en administration
- **Anick Nadeau**
Préposée à la balance
- **Kevin Bérubé**
Adjoint au contrôleur

Gestion des matières résiduelles

- **Francis Gauthier**
Directeur de projets
- **Alexandre Kessedjian**
Conseiller en gestion des matières résiduelles
- **Isabelle Poisson**
Coordonnatrice au service à la clientèle et aux opérations

Ingénierie, recherche et développement

- **Michel Marleau**
Chargée de projets techniques et environnementaux

Communications

- **Jade Larochelle**
Coordonnatrice aux communications

Bilan 2021

Changement de fréquence des collectes du bac de déchets

Motivé à l'idée de mieux adapter la collecte des matières résiduelles aux besoins de la population et de s'assurer de sa durabilité, le Conseil de la MRC d'Arthabaska a décidé de modifier le calendrier de collecte des matières résiduelles sur son territoire. Dorénavant, la collecte des déchets se fait aux trois semaines et la matière organique est ramassée mensuellement à l'hiver.

À ce jour encore, les matières organiques constituent environ 35 % du bac de déchets. De plus, en 2019, 58 % des bacs noirs collectés étaient remplis à moins de la moitié de leur capacité et seulement 60 % des bacs étaient présents en bord de rue. Le nouveau calendrier a été annoncé en octobre 2021 et est en vigueur dès le 1^{er} janvier 2022 : <https://www.gesterra.ca/citoyens/frequence-des-collectes>

La nouvelle campagne d'information intitulée « Je TRIcolore » a débuté à l'automne 2021 et sera déployée en 2022 pour informer la population de ces nouveaux changements, mais également pour la sensibiliser à de meilleures pratiques en gestion des matières résiduelles.

Poursuite du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2016-2022

En attendant le nouveau PGMR (2023-2029), les actions prévues au PGMR 2016-2022 continuent à être mises en œuvre. Sur 51 actions, 16 sont terminées, 21 sont en continu, 8 sont en cours de réalisation et 6 ont été abandonnées ou suspendues. Consultez le PGMR 2016-2022 : <https://www.gesterra.ca/gesterra/pgmr>.



Fin des sacs de plastique lors des collectes des surplus de feuilles

Devant la nécessité de réduire au maximum les plastiques à usage unique, la MRC d'Arthabaska a décidé d'interdire les sacs de plastique lors des collectes des surplus de feuilles. Cette décision vise à augmenter la valorisation des feuilles mortes, à réduire les coûts de traitement et à conserver le leadership en développement durable de la région. C'est donc depuis le 22 septembre 2021 que les collectes des surplus de feuilles se font sans plastique. Pour des informations supplémentaires : <https://www.gesterra.ca/citoyens/collecte-des-feuilles>.





Fin des projets pilotes « Super léger, super futé »

Depuis 2018, l'équipe de Gesterra a coordonné des projets pilotes de collecte intelligente à Victoriaville, à Saint-Rosaire et à Daveluyville. Durant trois ans, des données relatives aux collectes des matières résiduelles ont été recueillies à l'aide d'un système composé de transpondeurs RFID (puces électroniques) installés sur les bacs roulants et de lecteurs dans les camions de collecte. Pour la MRC d'Arthabaska, ce projet a permis d'avoir une meilleure compréhension de la situation et d'amorcer des réflexions quant à l'optimisation des services de gestion des matières résiduelles dans la région. Gesterra, la MRC d'Arthabaska et Gaudreau Environnement tiennent à remercier l'ensemble des participants qui ont rendu ces projets possibles. Pour des informations supplémentaires : <https://www.gesterra.ca/collecteintelligente-citoyens>.

Accueil d'un nouvel employé à Gesterra

Michel Marleau s'est joint à l'équipe de Gesterra à titre de chargé de projets techniques et environnementaux. Nous pouvons compter sur son expertise pour planifier les travaux et le développement du site de Saint-Rosaire. Pour connaître tous les membres de notre équipe : <https://www.gesterra.ca/gesterra/notre-equipe>.



Gestrio

L'application Gestrio a subi quelques changements en 2021 pour accommoder la nouvelle fréquence de collecte et les nouvelles routes de collecte. Un nouvel onglet intitulé « Retards » a été ajouté pour informer le citoyen des retards de collecte en cours. Cette manipulation a su rendre compte de l'importance de l'outil. C'est donc avec enthousiasme que nous entrevoyons faire évoluer l'application vers un format plus pratique et fonctionnel pour les utilisateurs. Visitez le Gestrio.ca pour découvrir l'outil.



Révision du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC d'Arthabaska

En 2021, des travaux ont été réalisés afin que le projet de révision du PGMR soit adopté. Cette révision est une étape nécessaire avant de pouvoir mettre en œuvre le PGMR 2023-2029. En 2022, une consultation publique aura lieu afin de recueillir l'avis des différentes parties prenantes concernant la direction à prendre en gestion des matières résiduelles dans la MRC d'Arthabaska pour les années à venir. De nombreuses étapes légales et de révisions sont encore prévues dans les prochains mois avant une adoption finale en 2023.

Mesures de performance de la MRC d'Arthabaska en gestion des matières résiduelles



f 1783
abonnés au Facebook Gesterra

5
infolettres Rubrique-à-Bac en 2020

22 627
visites de l'écocentre de Victoriaville par les citoyens de la MRC d'Arthabaska

266
abonnés au Instagram Gesterra

42
appareils réfrigérants ont été pris en charge par le programme de récupération des réfrigérants de la Ville de Victoriaville en janvier et en février 2021. À partir du mois de mars, la récupération des appareils réfrigérants a été prise en charge par une responsabilité élargie du producteur (REP).



Moyenne de retour de la redevance

Les redevances sont redistribuées selon la performance territoriale d'une municipalité. Ainsi, plus la quantité de matières résiduelles éliminées par habitant est faible pour une municipalité, plus celle-ci est considérée comme performante et, conséquemment, plus la subvention est élevée. La municipalité la plus performante au Québec a reçu une subvention de 16,74 \$ par habitant.

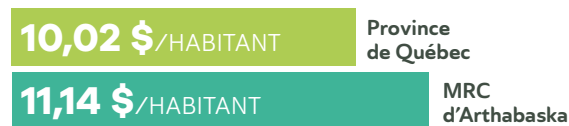
2018



2019



2020



Quantité de déchets résiduels enfouis

Ces graphiques représentent la quantité de matières résiduelles résidentielles enfouies par habitant pour les années 2018, 2019 et 2020. Notons qu'en moyenne, il y a encore 35 % de matières organiques dans le bac de déchets. C'est un pourcentage qui gagnerait à être valorisé.

Province de Québec



MRC d'Arthabaska



2021

Les chiffres seront disponibles à la fin de 2022. Veuillez noter que ces chiffres nous proviennent directement du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Rang de la MRC d'Arthabaska

Chaque année, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques compile des données sur l'origine, la nature et la quantité des matières résiduelles éliminées au Québec. Ainsi, la MRC d'Arthabaska se positionne favorablement en comparaison aux 102 autres MRC ou régions administratives du Québec quant à la quantité de déchets enfouis par tous les acteurs de la société (déchets résidentiels, entreprises, construction, rénovation et démolition). Cependant, la MRC d'Arthabaska est passée du 12^e rang en 2017 au 18^e rang en 2018, 28^e rang en 2019 et **26^e rang en 2020**. Mais elle est 4^e sur 17 parmi les MRC ou régions entre 50 000 et 100 000 habitants.

Rang de la MRC d'Arthabaska



MRC d'Arthabaska : 448,81 kg/habitant* pour 74 568 habitants

Les 3 premières MRC ou régions sont :

	kg/hab	Population
Les Collines-de-l'Outaouais	304,60	52 593
Îles-de-la-Madeleine	310,32	12 790
La Jacques-Cartier	322,69	47 045

Les 3 premières parmi les MRC et régions entre 50 000 et 100 000 habitants sont :

	kg/hab	Population
Les Collines-de-l'Outaouais	304,60	52 593
Portneuf	431,88	55 156
Beauce-Sartigan	440,80	53 870

* Poids moyen de matières résiduelles enfouies par habitant.

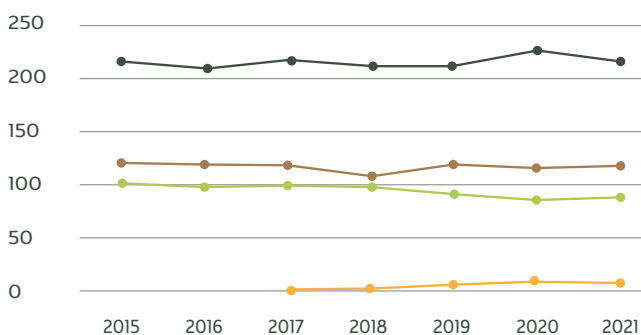
Variation de la quantité de matières résiduelles dans les bacs des résidents de la MRC d'Arthabaska de 2015 à 2021

Voici l'évolution du poids moyen des trois bacs (matières organiques, matières recyclables et déchets) dans le temps. Les variations peuvent s'expliquer par différents facteurs socioéconomiques.

MATIÈRES RÉSIDUELLES RÉSIDENTIELLES GÉNÉRÉES PAR HABITANT PAR ANNÉE DANS LA MRC D'ARTHABASKA

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Déchets	217,17	210,77	218,44	213,67	214,66	224,64	217,88
Matières recyclables	101,8	98,16	99,6	98,08	94,26	87,94	89,17
Matières organiques	121,47	118,62	119,71	107,97	117,13	112,12	115,94
Plastiques agricoles	S. O.	S. O.	0,75	1,1	1,70	2,04	1,84

Matières résiduelles par habitant pour la MRC d'Arthabaska (kg/hab)



● Déchets ● Recyclage
● Compost ● Plastiques agricoles

Situation du recyclage et taux de valorisation locale

La collecte sélective permet de valoriser les matières résiduelles recyclables en les détournant de l'enfouissement. Voici un bilan faisant état de la valorisation des matières recyclables reçues au centre de tri en 2021.

Tableau de la valorisation*

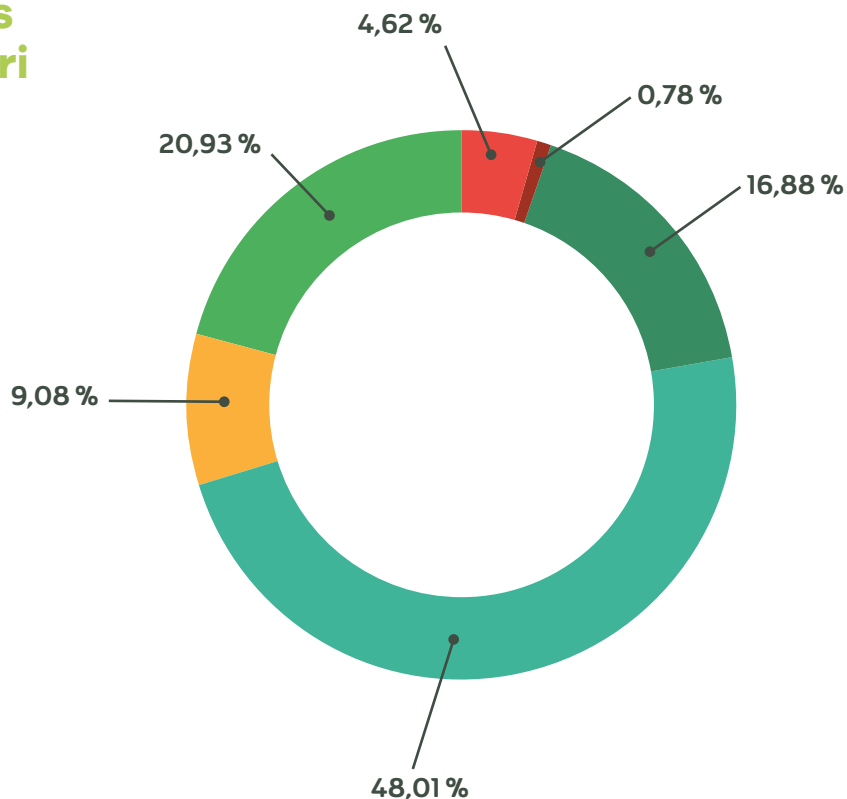
Type de matières	Représentation totale (2020)*	Représentation totale (2021)*	Disposition/vente
Acier	3,59 %	4,62 %	100 % local
Aluminium	0,67 %	0,78 %	100 % nord-américain
Déchets	15,85 %	16,88 %	100 % local
Fibre	51,01 %	48,01 %	100 % local
Plastiques rigides	7,95 %	9,08 %	100 % nord-américain
Verre**	20,93 %	20,63 %	100 % local

* Données basées sur les résultats liés à l'ensemble des activités de recyclage par Gaudreau Environnement au centre de tri de Victoriaville en 2020 et 2021.

** Le verre est présentement utilisé comme matériel de recouvrement journalier au lieu d'enfouissement de Saint-Rosaire.

Répartition des matières entrantes au centre de tri de Victoriaville en 2021

- Acier
- Aluminium
- Déchets (erreurs de tri)
- Fibre (papier et carton)
- Plastiques rigides
- Verre





751,56 TM

de compost ont été distribuées aux municipalités de la MRC d'Arthabaska en 2021.

Plateformes de compostage

Les plateformes de compostage du site de Gesterra à Saint-Rosaire reçoivent principalement de la matière en provenance de la MRC d'Arthabaska et de la MRC de Drummond. En 2021, le site a reçu 16 205 TM (37 %) de boues d'usine de traitement des eaux usées, 2418 TM (6 %) de branches et copeaux déchiquetés et 25 017 TM (57 %) de matières organiques de type ROTS* pour un total de 43 640 TM.

Tableau de la valorisation

ORIGINE ET DESTINATION DES MATIÈRES ORGANIQUES (BASÉ SUR 2021)					
TM/année (tonnage entrant)	%	% par type entrant	Origine	Destination	% par type de valorisation
43 639,7 TM/année	11 %	37 %	Boues d'usine de traitement des eaux usées	Coop Carbone* (4734 TM)	11 %
	20 %			Valorisation agricole directe (8857,4 TM)	20 %
	6 %	63 %	ROTS (rebutis organiques triés à la source)	Compostage, retour aux municipalités, et utilisation horticole (30 048,3 TM)	69 %
	57 %				
	6 %		Résidus de bois non traités et de branches broyées		
43 639,7	100 %	100 %			100 %

* Destination digestat à préciser.

Tableau des taux de valorisation par municipalité

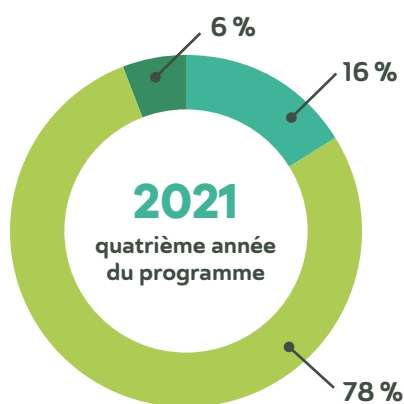
Nous calculons la performance en gestion des matières résiduelles d'une municipalité ou d'une région selon un taux de valorisation. Le taux de valorisation globale correspond au rapport entre la quantité de matières résiduelles valorisées et la quantité totale de matières résiduelles générées. Par exemple, pour la MRC d'Arthabaska, 49 % de toutes les matières collectées sur son territoire en 2021 ont été détournées de l'enfouissement.

POURCENTAGE DE DIVERSION DE LA MUNICIPALITÉ LA PLUS PERFORMANTE À LA MOINS PERFORMANTE							
Taux de valorisation par municipalité	2019	2020	2021	Taux de valorisation par municipalité	2019	2020	2021
MRC d'Arthabaska	51 %	49 %	49 %	Daveluyville	38 %	36 %	37 %
Victoriaville	57 %	54 %	54 %	Sainte-Clotilde	38 %	37 %	36 %
Saint-Christophe-d'Arthabaska	49 %	49 %	50 %	Saints-Martyrs-Canadiens	33 %	33 %	35 %
Warwick	45 %	44 %	44 %	Saint-Louis-de-Blandford	35 %	32 %	35 %
Saint-Rémi-de-Tingwick	41 %	39 %	40 %	Saint-Samuel	37 %	37 %	35 %
Saint-Albert	42 %	39 %	40 %	Ham-Nord	34 %	34 %	35 %
Saint-Norbert-d'Arthabaska	37 %	35 %	39 %	Saint-Rosaire	35 %	31 %	34 %
Tingwick	38 %	36 %	38 %	Chesterville	35 %	32 %	33 %
Notre-Dame-de-Ham	37 %	37 %	38 %	Sainte-Élizabeth-de-Warwick	38 %	33 %	32 %
Saint-Valère	37 %	37 %	38 %	Sainte-Hélène-de-Chester	32 %	32 %	32 %
Sainte-Séraphine	39 %	35 %	38 %	Maddington	34 %	32 %	31 %

Programme de vidange des fosses septiques de la MRC d'Arthabaska

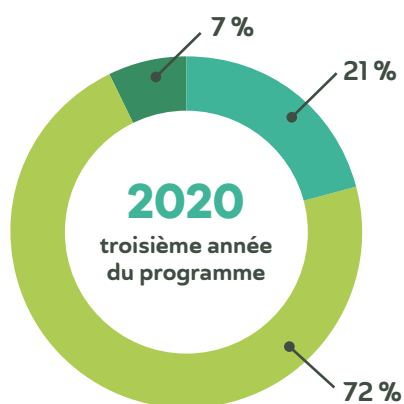
Voici la visualisation de l'ensemble des interventions liées au programme de vidange des boues de fosses septiques dans la MRC d'Arthabaska pour les quatre premières années du programme. Pour les résultats exhaustifs de votre municipalité, veuillez nous contacter par courriel au info@gesterra.ca. Il est à noter que les déplacements inutiles sont d'une proportion totale de 5,6 % en 2021, une diminution de 1,4 % par rapport à 2020. Les déplacements inutiles sont un irritant pour tous les intervenants. L'objectif est donc de les diminuer au maximum.

En 2020, le règlement n° 402 a été adopté à la suite du règlement n° 399. Effectivement, le n° 402 prévoit maintenant que toute vidange supplémentaire ou d'urgence peut être assurée par un opérateur au choix du citoyen.



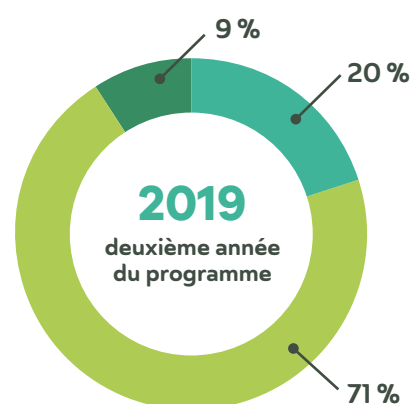
- Vidanges complètes : 890
- Vidanges sélectives : 4 317
- Déplacements inutiles : 311

TOTAL : 5 518



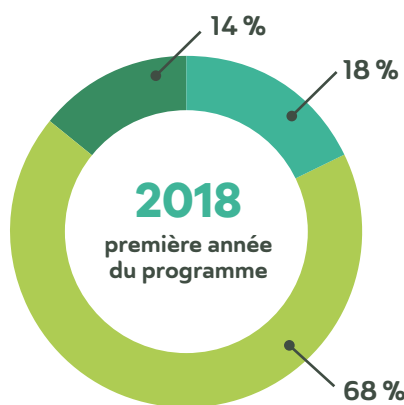
- Vidanges complètes : 1 175
- Vidanges sélectives : 4 037
- Déplacements inutiles : 400

TOTAL : 5 612



- Vidanges complètes : 1 152
- Vidanges sélectives : 4 128
- Déplacements inutiles : 530

TOTAL : 5 810



- Vidanges complètes : 944
- Vidanges sélectives : 3 553
- Déplacements inutiles : 722

TOTAL : 5 219



Projets 2022

Administration

- Développement des affaires.
- Modernisation des systèmes informatiques du site de gestion des matières résiduelles de Saint-Rosaire.

Infrastructures

- Mise à niveau des systèmes de soutirage et de destruction thermique du biogaz pour les besoins à long terme du site de gestion des matières résiduelles de Saint-Rosaire.
- Planification de l'agrandissement des plateformes de compostage.
- Optimisation de l'usine de traitement des eaux.
- Construction de la cellule 11. L'enfouissement dans cette cellule commencera en 2023.
- Modernisation du centre de tri.

Communication

- Déploiement de la campagne ISÉ « Je TRIcolore ». Lancement d'une infolettre citoyenne partageant les bons gestes à poser à chacune des saisons.
- Amélioration de Gestrio pour en faire une version 2.0 mieux adaptée aux besoins actuels de la clientèle.
- Produire plus d'outils de communication en gestion des matières résiduelles et les rendre disponibles au partage.
- Mise à jour de la navigation du site Internet de Gesterra.
- Continuation du défi #GESTEterra sur nos médias sociaux. Le défi a pour objectif de sensibiliser les gens à la place qu'occupent les déchets dans l'environnement.

Projets en gestion des matières résiduelles

- Concertation publique autour du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR 2023-2029) de la MRC d'Arthabaska.
- Mise en branle d'une réflexion avec les municipalités concernant l'encadrement du nombre de bacs de déchets par adresse auprès des citoyens, des industries, des commerces et des institutions du territoire de la MRC d'Arthabaska.
- Déploiement d'un nouveau programme de récupération des plastiques agricoles. La responsabilité de définir le nouveau modèle s'appliquant sur le territoire de la MRC d'Arthabaska est confiée à AgriRÉCUP, un organisme sans but lucratif.
- Développement du service d'écocentre dans toutes les municipalités de la MRC d'Arthabaska.



Écoparc industriel Daniel-Gaudreau et démarche D2

Notre siège social est situé dans l'Écoparc industriel Daniel-Gaudreau depuis le printemps 2017 et nous sommes fiers d'habiter un bâtiment respectant les normes d'une habitation durable et intégrant des éléments écoresponsables. Nous avons le désir de prendre place dans une collectivité respectant l'environnement et c'est pourquoi notre équipe reste mobilisée dans la démarche D2 ayant pour objectif de conserver le développement durable au cœur de nos priorités et de nos discussions. L'Écoparc est un aménagement durable qui, par sa forme, encourage les entreprises qui s'y installent à adopter des pratiques responsables.



Engagez-vous dans une voie durable

Prenez rendez-vous avec nous!

330, rue J.-Aurèle-Roux
Victoriaville (Québec) G6T 0N5

819 758-4138
gesterra.ca